

Mis à jour le 10/01/2020

CODE STAGE : Z831

Spécificités « Terrassement / Permis de fouille » sur des sites de stockages gaz souterrains

Population concernée par le stage

Cette formation s'adresse aux techniciens de STORENGY, équipe exploitation et/ou agents d'astreinte.

Pré-requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Objectifs de la formation

En situation professionnelle, le stagiaire est en mesure de :

- Appliquer et faire appliquer le prescrit dans le cadre de travaux à proximité d'un réseau Storengy.
- Rédiger un Compte Rendu de Marquage Piquetage.

Capacités développées

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les points clés de la réglementation notamment ceux en rapport avec le prescrit Storengy.
- Appliquer les recommandations contenues dans les procédures et guide de savoir faire associés.
- Adapter les modalités de mise en oeuvre du permis de fouille.
- Etablir un marquage piquetage d'un réseau à l'aide d'un plan puis d'un appareil de détection.
- Elaborer un compte rendu de marquage piquetage conforme au document mis à disposition.

Contenu du stage

Les points clés contenus dans le DAE (Décret Anti-Endommagement).

Les règles se terrassement (STY-PRO-055).

Les recommandations techniques (STY-GSF-0021).

Le permis de fouille (PRO-0054).

Les messages clés de AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) en rapport avec les règles de l'entreprise.

La mise en situation sur un terrain adapté (documents associés, utilisation d'un détecteur électro-magnétique, Compte Rendu de Marquage Piquetage, cartographie).

Evaluation des acquis par un QCM

Positionnement dans un cursus de professionnalisation

Cursus Travaux Tiers éventuellement :

Si l'agent est présentit pour réaliser les deux formations (Z177 et Z831) , il sera préférable mais non obligatoire de le positionner sur le Z177 dans un premier temps.

Moyens Pédagogiques

Une salle de formation équipée de moyens pédagogiques adaptés (tableau blanc, vidéoprojecteur, d'un tableau papier à feuilles détachables...).

Les documents et autres procédures prescrites associées à l'activité.

Plateau pédagogique, matériel et outillage permettant la réalisation de mise en situation. Energy Formation définira précisément les moyens nécessaires pour animer la formation : modèle du plateau pédagogique, outillage et matériels nécessaires, ...

Evaluation

Une Attestation de Présence garantissant la participation du stagiaire à la formation est adressée par Energy Formation à son employeur à partir de la liste émargée des présences.

Conformément à la loi de novembre 2009, une Attestation de Formation est remise au stagiaire en fin de session.

Durée du stage

7 Heures réparties sur 1 jours